La restauration de la cure de Prilly VD

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **102 (1984)**

Heft 36

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-75515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Anmerkungen

[1] Die preisgekrönten Entwürfe, betreffend die künstlerische Gestaltung des Platzes 2 im Weichbild der Stadt Schöneberg. Die Gartenkunst 1899, S. 21

[2] Vgl. *Wiegand, H.*: Entwicklung des Stadtgrüns in Deutschland zwischen 1890 und 1925 am Beispiel der Arbeiten Fritz Enckes. Geschichte des Stadtgrüns II. Berlin/Hannover o.J. 1977

[3] *Barth, E.*: Charlottenburger neue Stadtplätze. In: Die Gartenkunst, Heft 15, 1913, S. 188

[4] *Kossel, H.*: Wiederherstellung des Savignyplatzes in Berlin-Charlottenburg. Auftraggeber: Senator für Stadtentwicklung und Umweltschutz - III - Gartendenkmalpflege, Berlin 1984 (unveröffentlicht)

[5] *Barth, E.*: Katalog zur Ausstellung, Berlin 1980

Literaturhinweise

Wiegand, H.: Historische Parks und Gärten in Berlin. In: Garten und Landschaft 3/79

Wiegand, H. und Krosigk, K. von: Verpflichtung zur komplexen Gartendenkmalpflege. In: Informationen Gala Bau, 5. Jg. Nr. 1, April 1981

Wiegand, H.: Historische Gärten und Gartendenkmalpflege. In: Das Gartenamt 29, Mai 1980

Paetel, W.: Zur Entwicklung des bepflanzten Stadtplatzes in Deutschland. Diss. TU Hannover 1976

wird das Spielplatzhäuschen im Süden des Platzes. Die von Barth ursprünglich gewollte Schliessung des Platzes in diesem Bereich zur Stadtbahn hin ist zudem aufgrund der veränderten Einstellung der Bevölkerung zur Stadtbahnarchitektur im übrigen heute nicht mehr erwünscht. Gerade die gemauerten S-Bahn-Bögen mit einer Vielzahl an kleinen Geschäften am Savignyplatz erfreuen sich bei der Bevölkerung zunehmender Beliebtheit. Da die den Platz noch immer rahmenden Grossgehölze im wesentlichen der ursprünglichen Planung entsprechen, bedarf es nur gewisser Ergänzungen in der Strauchschicht. Einen völlig neuen Aspekt wird es allerdings durch die Wiederanlage der Staudenrabatten geben. In Anlehnung an den ehemaligen Rhythmus, der Rabatten- bzw. Pflanztextur und der Farbgebung - wobei die von Barth gewählten Blühfarbklänge Weiss, Blau und Gelb dominieren - wird die Staudenanlage rekonstruiert. Leider sind keine Entwurfspläne für die Pflanzbeete vorhanden, vermutlich hat es aber auch keine gegeben, denn: «Barth pflegte die individuelle Bepflanzung erst an Ort und Stelle anzugeben» [5].

Zu erwähnen bleibt noch, dass selbstverständlich die historischen Wegebeläge, hier vornehmlich Mosaikpflaster aus Bernburger Kalkstein, mit einem zweifachen Basaltpflasterstreifen erhalten und ergänzt werden. Die an die Wege grenzenden Vegetationsflächen werden wieder mit dem traditionellen Tiergartengitter gerahmt. Die Treillagen - aus Kostengründen ursprünglich aus Holz gefertigt - werden nunmehr aus Gründen der besseren Haltbarkeit als Eisenkonstruktionen ausgeführt.

Trotz einiger Einschränkungen wird es somit möglich sein, die Grundkonzeption und das historische Erscheinungsbild des Platzes wiederherzustellen. Der Savignyplatz wird damit weiterer Beweis sein, dass trotz einschneidender Veränderungen und zeitbedingter Weiterentwicklungen ein Stadtplatz nicht nur weitgehend originalgetreu wiederhergestellt, sondern auch in hohem Masse seinen vielfältigen Nutzungsansprüchen gerecht werden kann.

Adresse des Verfassers: Dipl.-Ing Klaus von Krosigk, Referent für Gartendenkmalpflege beim Senator für Stadtentwicklung und Umweltschutz, Berlin, Motzstrasse 60, D-1000 Berlin.

La restauration de la cure de Prilly VD

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe siècle jusqu'à nos jours. La restauration de la cure de Prilly est un résultat des efforts exemplaires du canton de Vaud pour la conservation de son patrimoine.

La restauration des cures

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante:

Note	*Définition résumée*	*Nombre de cures*	*%*
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examens de revêtements, des peintures, etc. L'architecte auteur de la restauration peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elle offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal

Cure de Prilly - principes de l'intervention

Affectée aujourd'hui au logement, à l'époque construite pour abriter des fonctions rurales, la cure de Prilly a subi au cours de son histoire plusieurs transformations parallèlement à l'évolution de son utilisation.

Le bâtiment initial est composé de trois parties traversantes, avec à l'est l'habitation, de deux niveaux sur cave, à l'ouest

le rural, formé de la grange et des écuries. L'ensemble des murs porteurs est réalisé en blocs de molasse appareillés.

La première construction se distingue par la simplicité et la rigueur du volume et de l'expression. Il s'agit d'une architecture rurale exécutée dans la tradition, avec les façades flanquées de chaînes d'angle, les avant-toits en berceaux, et une façade «noble» à l'est, parcourue par deux bandeaux. Le pignon opposé à l'ouest est aveugle. Les deux façades latérales sud et nord, semblables, se répondent par symétrie.

Les diverses interventions que la cure a subies ont considérablement alourdi et masqué la logique de l'organisation intérieure et extérieure. Ainsi a disparu la sobriété de l'architecture du XVIIIe siècle, marquée par le jeu d'un nombre restreint, voire minimal, d'éléments. Ceci a motivé l'esprit des travaux de rénovation et de transformation entrepris sur le bâtiment. Ils ont proté essentiellement sur trois points:

- Restauration des parties anciennes. C'est-à-dire une réfection des éléments existants et non la création nouvelle de parties «anciennes» destinées à compléter l'existant. Reconstruction dans un mode de faire contemporain des parties disparues et remises en valeur, notamment dans le cas de la cour d'entrée et des aménagements extérieurs.
- Rétablissement du volume et, dans la mesure du possible, de la cohérence initiale du bâtiment.



La cure de Prilly avant la restauration

- Adjonction de parties nouvelles, avec les techniques, matériaux, et dans un langage lié à notre époque, en relation avec l'apport de nouvelles fonctions, soit la création d'un logement de quatre pièces et d'un couvert à voitures.

Afin de mettre en valeur par contraste les parties anciennes et pour rétablir un équilibre des façades, un matériau et un mode de mise en œuvre contemporains ont été choisis: la construction en métal liée au verre. Ce matériau marque ainsi les différents endroits du bâtiment modifiés.

La transformation de la cure de Prilly, réalisée sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la section des monuments historiques, se propose de montrer que la restructuration d'un bâtiment ancien doit se faire dans le respect de son esprit, mais avec le savoir-faire et l'empreinte de notre époque, issue de la révolution industrielle.

Rodolphe Luscher, architecte FAS/SIA

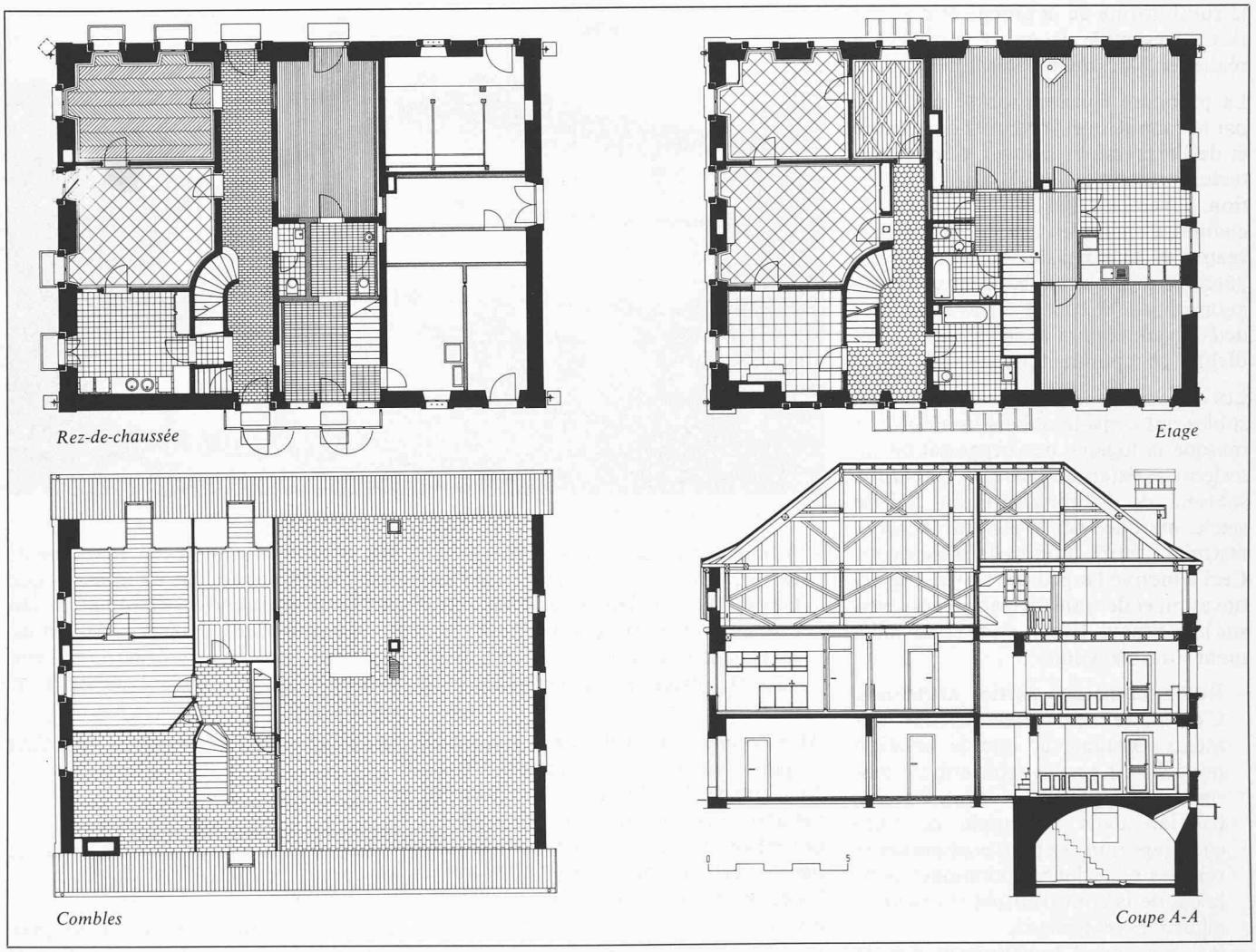
Rapport archéologique

Le bâtiment

Ce bâtiment a été construit sur un plan rectangulaire de 17,50 m sur 13,20 m. Il est divisé en 2 parties par un mur transversal qui se poursuit jusque dans les

L'intervention s'affirme face à la construction ancienne: la pierre, le bois et le crépi à la chaux pour le XVIIIe siècle, le ciment, le verre et le métal pour le XXe siècle





combles. Une annexe lui est adossée dans l'angle nord-est. Ce bâtiment est composé de 2 étages, sur rez-de-chaussée, le dernier étage ayant été partiellement aménagé dans les combles.

Chronologie

Nous avons décomposé ce bâtiment en quatre étapes chronologiques de travaux:

- Construction du bâtiment (ferme) dans le courant du XVIIIe siècle
- Installation de la cure en 1825–1826.
- Transformation de la partie rurale en habitation (1891)
- Modifications et restauration en 1941.

Ferme, XVIIIe siècle

L'ensemble des murs extérieurs et la charpente datent de l'époque de construction du bâtiment. Ce bâtiment fut exécuté en une seule fois par une équipe de 6 tailleurs de pierre, les marques de tâcherons se retrouvent sur la voûte de la cave ainsi que sur les blocs du mur transversal qui séparait le rural de l'habitation de la ferme.

Le mur transversal est appareillé en blocs de molasse finement taillés et ne se poursuit que jusqu'au niveau du sol des combles actuels. Le volume situé au-dessus de l'habitation était intégré à celui de la grange. Il est donc possible que le 3e niveau de percement de la façade orientale ne fut exécuté que lors de l'étape suivante. Il est également possible que de simples greniers se trouvaient derrière ces fenêtres, séparés de la grange par des parois de bois; mais nous n'en avons retrouvé aucune trace.

La partie ouest du bâtiment était occupée par les écuries et la grange. Sur les plans de transformation de 1891, nous pouvons voir qu'il existait en façade nord-est une grande porte de grange en plein cintre. Une porte semblable devait se trouver sur la façade sud-ouest. Dans la partie ouest se trouve encore, de part et d'autre du bâtiment, une fenêtre flanquée d'une porte qui desservait les écuries. Il subsiste dans l'angle ouest une écurie pour 2 chevaux.

A l'intérieur de la partie d'habitation, il ne subsiste actuellement aucun élément de l'organisation intérieure de la ferme, mis à part la cave, le corridor transversal au rez-de-chaussée et l'escalier d'accès au 1er étage. A l'extérieur, une latrine appareillée en blocs de molasse était appuyée au mur du jardin, dans l'angle est de l'annexe actuelle. Il subsiste actuellement un piédroit de la porte d'entrée, conservé dans le garage.

Le crépi rouge conservé sur la façade sud-est remonte à cette époque. Les encadrements et pilastres étaient badigeonnés en ocre.

Installation de la cure 1825–1826

Les travaux et aménagement de la cure touchèrent essentiellement la partie d'habitation de la ferme. Le mur transversal fut surhaussé jusque sous la charpente et des pièces habitables furent aménagées sous celle-ci, créant ainsi un deuxième étage. Les aménagements intérieurs de la ferme furent totalement remaniés. Il subsiste actuellement au premier étage presque toutes les boiseries de cette époque, ainsi qu'un parquet dans la pièce sud-ouest.

Les 2 pièces sud-ouest actuelles ne formaient à l'origine qu'une seule et unique pièce. La paroi qui les sépare actuellement fut installée lors des transformations de 1891. Le plancher à panneaux en losanges de cette pièce est le seul plancher de cette étape conservé à cet étage. Le rez-de-chaussée fut intégralement transformé lors des restaurations de 1891. Il ne subsiste que quelques portes de cette époque. Une pièce



fut aménagée au sud-est du rural. C'est probablement lors de ce chantier que la porte de grange de la façade sud-ouest fut abandonnée.

Au rez-de-chaussée, aux 1er et 2e étages, des poêles en carreaux de faïence blanche furent installés, à cheval entre la pièce centrale et la pièce sud. Au rez-de-chaussée, il ne subsiste qu'une face du poêle dans la pièce centrale. Au 2e étage, le poêle est encore conservé. Des lucarnes furent aménagées dans la toiture pour éclairer les pièces sud et le corridor du 2e étage. Les deux pièces du 2e étage possèdent encore des planchers à panneaux de cette époque.

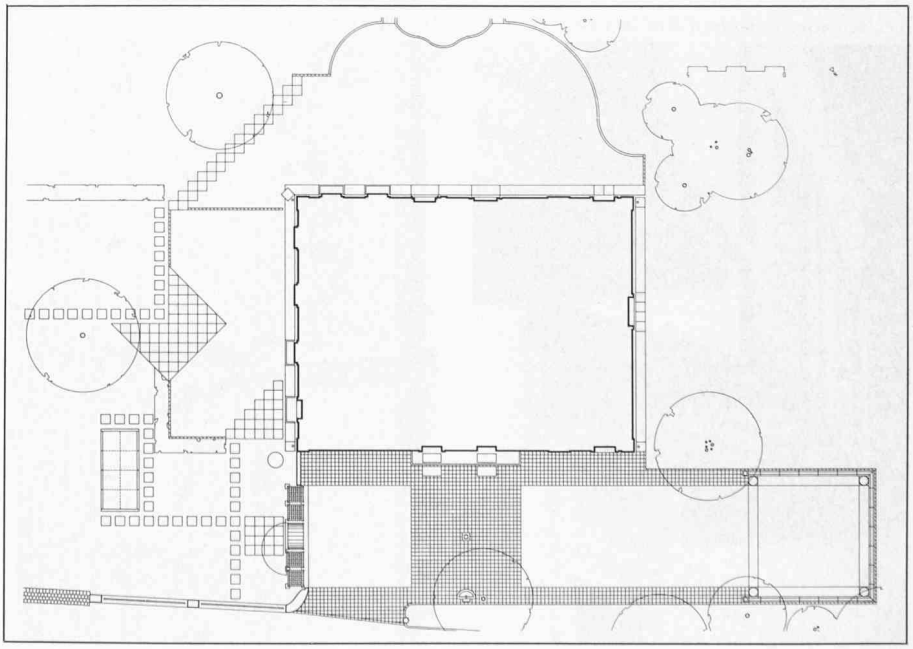
C'est à cette époque que remonte l'aménagement d'une première annexe au nord. Elle fut exécutée en bois; il subsiste les structures d'un poinçon et d'une solive dans la façade nord de l'annexe. Cette première annexe devait être une sorte de galerie couverte, ajourée, permettant l'accès aux latrines du premier étage et l'entreposage du bois. Le pan de la toiture au nord fut modifié et prolongé au-dessus de l'annexe. Une fenêtre de l'ancienne ferme au 1er étage fut transformée en porte, sa voisine fut bouchée.

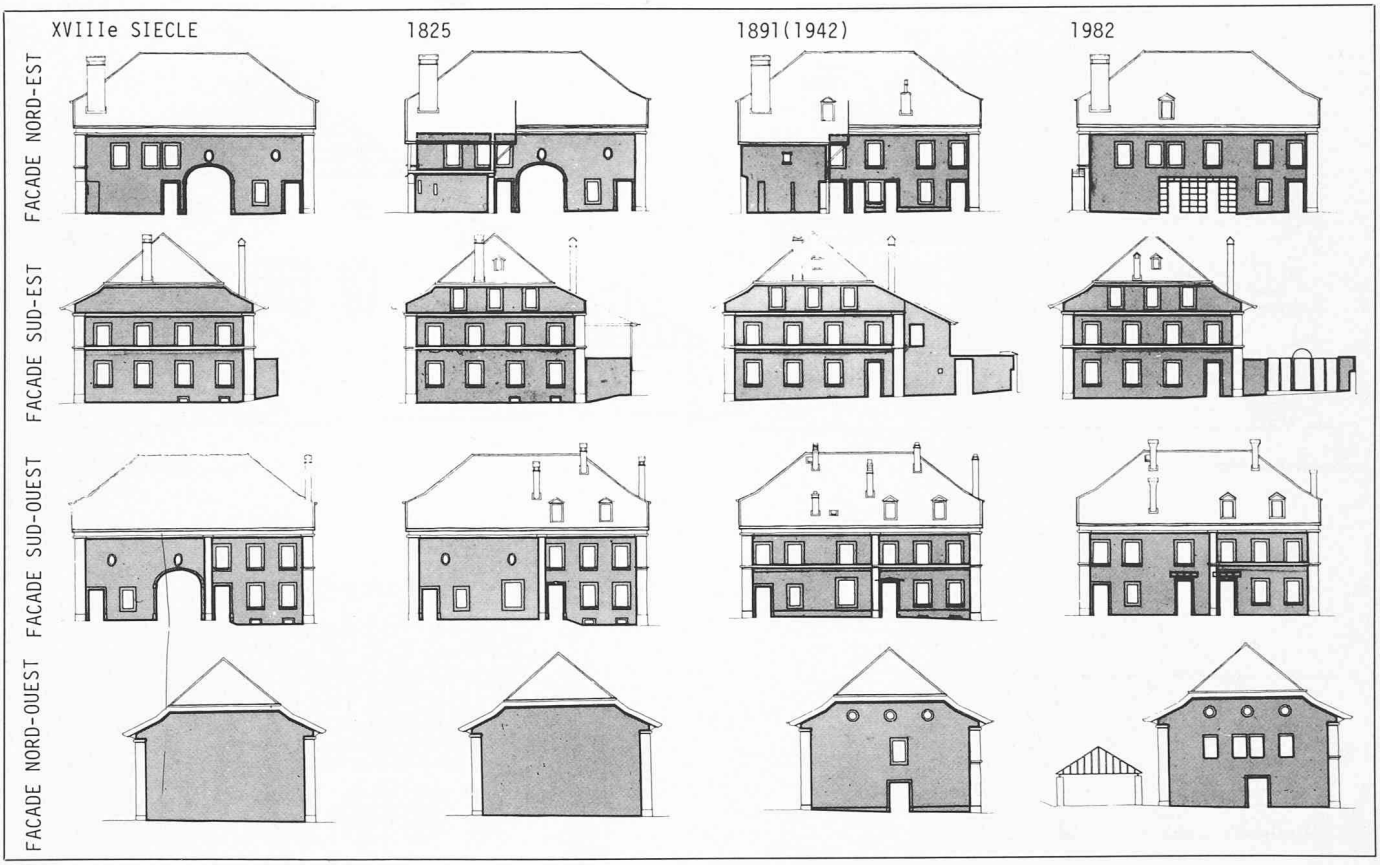
Le crépi rouge de la ferme fut maintenu, ainsi que la couleur des encadrements et des pilastres.

Les transformations de 1891

C'est en 1891 que l'on aménagea l'ancienne grange en habitation. C'est à cette époque que la porte de grange de la façade nord ainsi que les œils-de-bœuf qui éclairaient la grange furent supprimés. Trois fenêtres furent percées dans les façades sud-ouest et nord-est au premier étage. La façade nord-ouest, probablement borgne jusqu'ici, fut percée de deux grandes ouvertures et de trois

Aménagements extérieurs



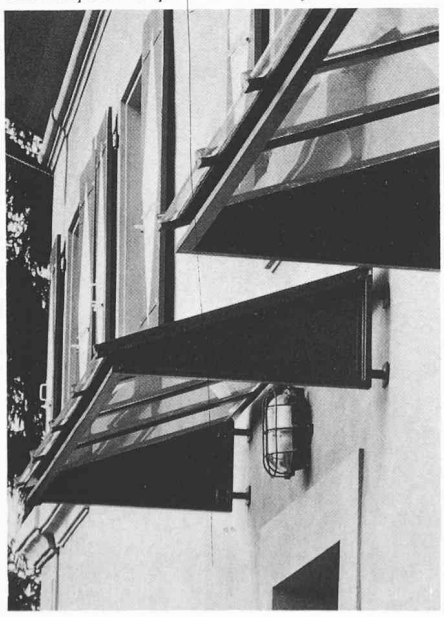


Evolution historique de la partition des façades

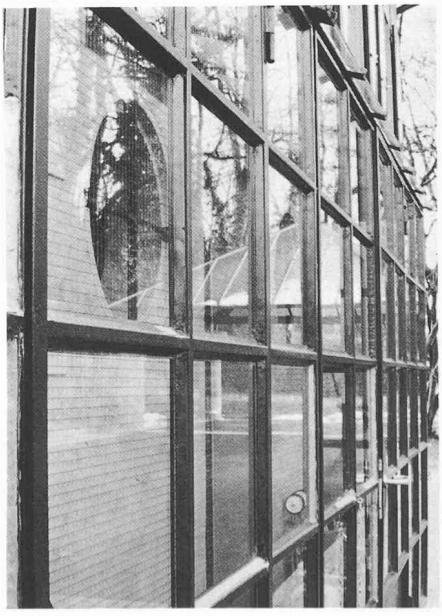
œils-de-bœuf, pour éclairer les combles. Le bandeau qui divise les deux niveaux de la façade sud-ouest fut installé lors de ce chantier. Dans la partie d'habitation de 1825, la pièce sud au 1er étage fut divisée en deux parties. Le plancher original dans la pièce sud-ouest est encore conservé, ajusté aux nouvelles dimensions de la pièce. Les transformations intérieures de cette étape se distinguent bien des aménagements de 1825 par les modénatures des différents éléments de boiseries, gonds, petits bois. C'est lors de ce chantier que l'on transforma l'ancienne galerie des latrines en annexe fermée, au moyen d'une maçonnerie légère.

Les crépis des façades sud-ouest et nord-est datent de ce chantier. En 1941, l'intérieur de la cure fut restauré. Le chaffage central fut installé au rez-de-chaussée et au 1er étage. Une nouvelle cuisine fut installée. De nouveaux parquets furent installés notamment dans la pièce située au-dessus de la cuisine. Un garage fut aménagé au rez-de-chaussée de l'annexe. En 1970, de nouvelles fenêtres furent posées au rez-de-chaussée.

Les marquises des portes d'accès au jardin



La cage d'entrée commune aux deux logements



Conclusions

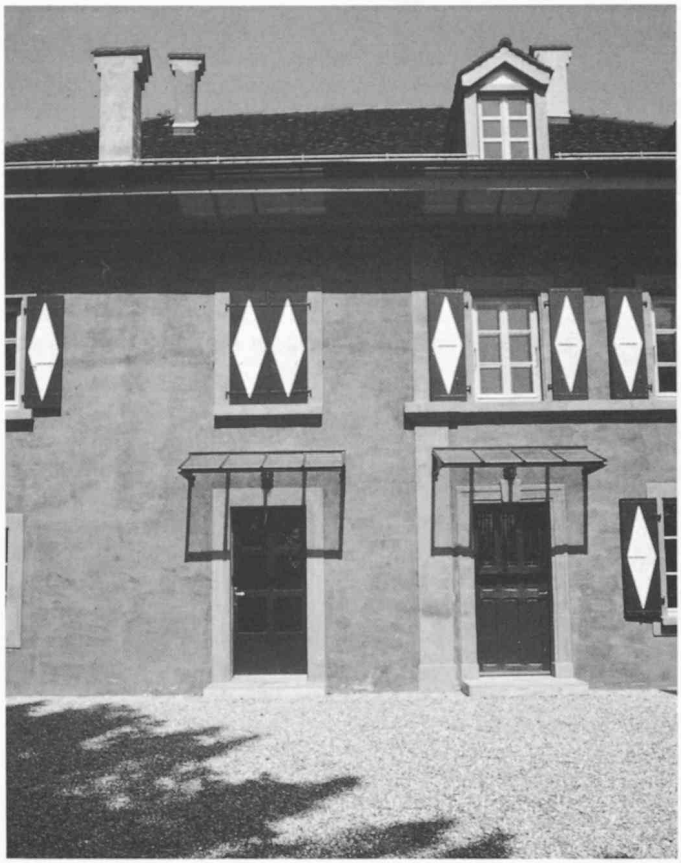
La cure de Prilly est un bâtiment intéressant, qui possède une façade de bonne classe. L'annexe qui lui est adossée au nord remonte à l'époque de l'installation de la cure dans la ferme préexistante (1826). A l'intérieur, les éléments de boiserie de la cure initiale sont de bonne qualité. Les éléments de transformations de 1891, le sont moins. A l'intérieur, de l'annexe, les aménagements remontent à 1891 et 1941 pour le garage. Il serait souhaitable de rétablir sur l'ensemble du bâtiment le crépi rouge, et repeindre les encadrements et les pièces de molasse apparentes en ocre jaune.

Olivier Feihl, technicien-archéologue

Descriptif des travaux principaux

Maçonnerie

Démolition de l'annexe de la cure, d'une dépendance de jardin, des sols des locaux chauffés non excavés, de divers galandage dans nouvel appartement. Démolition partielle et restauration du mur du jardin. Assainissement des fondations, drainage partiel. Construction de piliers en tubes ciment pour le couvert à voitures, de paliers en béton pour les entrées au sud, le sas coupe-vent au nord et l'entrée du jardin. Percements de nouvelles ouvertures en façade N.O.



Vue partielle de la façade sur jardin



Une nouvelle fenêtre

Piquage du crépi ciment de l'ensemble des façades. Construction de divers galandages dans le nouvel appartement et de nouvelles souches de cheminées. Isolation. Empochement des façades, crépi à la chaux deux couches appliqué à la truelle (beurré).

Charpente, conservation du bois

Démontage des 4 lucarnes. Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents, et de l'avant-toit, berceaux, blochets, tympans, corniches moulurées, etc. Démontage et repose à neuf d'environ la moitié des chevrons. Travail entrepris en alternance avec le couvreur par portions de toiture. Pose de trois nouvelles lucarnes isolées et d'une ancienne après réfection. Dépose et repose à neuf de l'ancienne charpente en pente unique sur mur jardin.

Traitement de surface de l'ensemble de l'ancienne charpente apparente, injections partielles. Traitement par injection des anciennes poutraisons de plancher mises à jour dans ancien et nouvel appartements pour isolation.

Pierre naturelle

Ravalement par brossage des anciens encadrements, bandeaux et chaînes d'angle en molasse. Pose de pierre dure pour les seuils et comme socle au bas des portes et chaînes d'angle. Restauration de la fontaine et d'un escalier intérieur (rhabillage au moyen d'un ciment de molasse).

Menuiserie, vitrerie

Restauration de la menuiserie intérieure et extérieure ancienne, soit portes, fenêtres, double-fenêtres, volets, boiseries intérieures, etc. Nouvelles portes à cadres – embrasures. Restauration de l'ancienne vitrerie. Pose de glace armée pour coupe-vent et marquise d'entrée, pour le vitrage de séparation cuisine-hall dans le nouvel appartement, de verre armé pour toiture du couvert à voitures.

Couverture peinture extérieure

Découverture des anciennes tuiles après nettoyage à la vapeur sur toiture. Récupération env. 20%. Pose d'une couverture panachée anciennes tuiles/tuiles M.H. rouges. Couverture de la petite charpente sur mur de jardin avec tuiles de récupération.

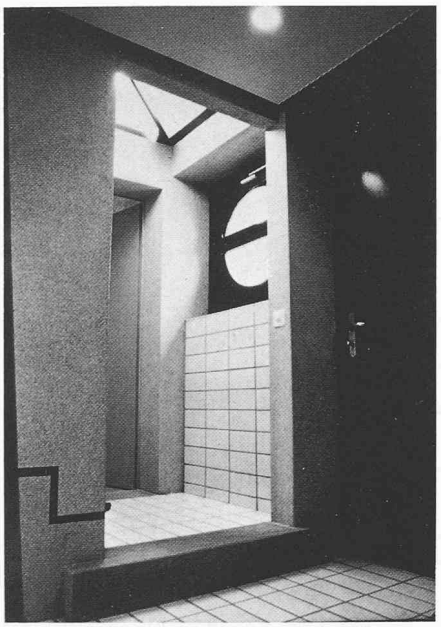
Lessivage/décapage et nouvelle peinture sur toutes les anciennes fenêtres, double-fenêtres et volets. Peinture à l'huile, en place des décors oriflammes existants, de formes en losanges sur les volets, selon le modèle observé sur une photo ancienne de la cure. Peinture à l'huile des berceaux, larmiers, etc. Peinture à la chaux sur les parties de molasse, encadrements, bandeaux, chaînes d'angle, couleur gris molasse. Peinture à la chaux sur les quatre façades, couleur vieux rose correspondant à la couleur première du bâtiment. Peinture de la serrurerie, couleur bleu foncé.

Serrurerie

Façade sud-ouest: porte d'entrée au bureau et marquises sur entrées.
Façade nord-ouest: nouvelles fenêtres.
Façade nord-est: fenêtres hublots, porte d'entrée et sas coupe-vent.
Cour d'accès au nord: toiture du couvert à voitures, porche d'entrée au jardin. Grilles sur mur de jardin. Vitrage de séparation hall – cuisine dans nouvel appartement. Grilles sur sauts-de-loup.

Le couvert à voitures dans la cour





L'accès à l'étage depuis le hall d'entrée du nouveau logement



Le hall à l'étage du nouveau logement

Carrelages, parquets

Ancien appartement: terre cuite dans corridor rez, gail crème dans couloir. Nouvel appartement: grès blanc dans entrée et hall étage. Dépose de vieux planchers à filets et panneaux dans trois chambres de l'ancien appartement, rabotage, calibrage et repose sur panneaux Homogen. Lames de sapin dans chambre nord à l'étage et dans bureau au rez du nouvel appartement. Restauration, ponçage et imprégnation des anciens planchers.

Aménagements extérieurs

Mise en forme de la cour au nord, partiellement bitumée, partiellement revêtue de pavés en béton. Mise en forme des places en gravier, à l'est et au sud. Pose de dalles ciment dans les jardins et contre les façades. Planation d'une nouvelle haie de buis à l'est. Taille des arbres, arbustres, haie de buis, vigne, ensemencement de gazons, etc.



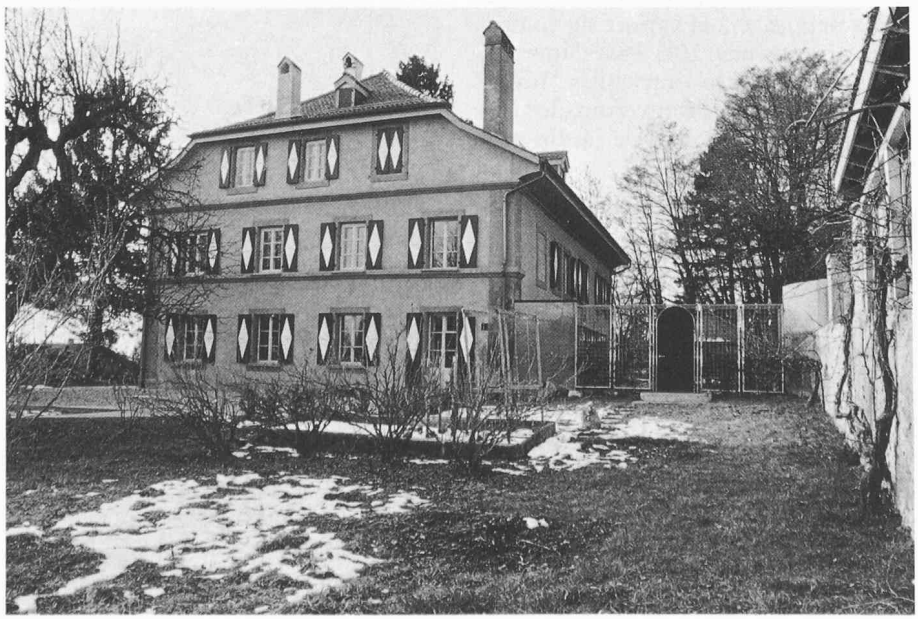
Vue de l'ancienne partie rurale du bâtiment

Maître de l'ouvrage:
Etat de Vaud, Service des bâtiments; chef de la section travaux: M. Hans-Rudolf Braun; représentant du maître de l'ouvrage: M. Bernard Fuchs

Direction des travaux:
Rodolphe Luscher arch. FAS/SIA; coll. Pascal Schmidt, arch. EPFL, Lausanne

Ingénieur civil:
M. Wilhelm Birchmeier, Lausanne

Coût total des travaux	Fr.	903 000.–
Total cube SIA 116	m³	2 370.–
Coût total/m3 SIA	Fr.	380.–
Coût total/m2 brut	Fr.	1 080.–



La démolition de l'ancienne annexe permet de rééquilibrer la façade et de mettre en relation la cour et le jardin